

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18503**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Master Sciences humaines et sociales, Mention Psychologie, Spécialité Psychologie Sociale des Représentations : études qualitatives et quantitatives à finalité professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP), Université de Bretagne Occidentale - Brest	Président de l'université de Bretagne Occidentale - Brest, Recteur de l'académie de Rennes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie, 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qui peut être chargé de réaliser des études de différents types : d'opinion ou de représentations, de marché, de diagnostics préparatoires au changement organisationnel, de climat social ou d'environnement. Il peut également mener des études et analyses média. Il apporte son expertise et son aide à la prise de décision.

Le diplômé est capable d'analyser une demande et de proposer des dispositifs d'étude adaptés.

Sur le plan méthodologique, il conçoit des outils de recueils de données qualitatives et quantitatives. Il définit les cibles et constitue les échantillons, supervise et/ou participe au recueil de données. Il mène des entretiens, anime des focus group.

Le diplômé effectue des analyses statistiques et de contenu et propose des interprétations. Il traduit les résultats et les utilise pour réaliser des préconisations et proposer des plans d'actions.

Il rédige des rapports et des synthèses de résultats, les présente et les explicite oralement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé peut exercer au sein d'un service communication, marketing, gestion des ressources humaines ou publicité pour des collectivités territoriales, des associations ou organismes publics, parapublics ou privés. Il peut également travailler pour des cabinets d'études et de conseil.

Il peut occuper les emplois de Chargé d'études d'opinion, de représentations, de satisfaction, de Chargé d'études d'environnement, de développement, de Chargé d'études de marché, de Chargé d'études diagnostic préparatoire au changement organisationnel, de climat social, d'audit social, de Chargé d'études média, de psychologue, Responsable d'études psychosociologiques.

L'exercice de la profession de psychologue nécessite la possession du titre de psychologue (obtenu à l'issue de la formation à la condition d'être titulaire d'une licence de psychologie).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

K1802 : Développement local

E1402 : Élaboration de plan média

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Dans le cadre d'une formation se déroulant sur 4 semestres, la certification s'obtient après une évaluation sur les unités d'enseignements suivantes :

Semestre 7 : 5 UE/30 ECTS

-UE1 : Théories en tronc commun : Psychologie-Questions vives, Langue vivante

-UE2 : Théories : 2 au choix parmi : Mémoires et cognition, Psychologie cognitive, Psychologie sociale critique, Représentations sociales, Psychopathologie clinique générale, Le cas clinique

-UE3 : Méthodologie et technique : 3 au choix dont 1 en informatique parmi : Neuropsychologie et évaluation, Méthodologie expérimentale et analyses inférentielles, Méthodologie de l'enquête, Statistiques, Méthodes cliniques d'investigation et de diagnostic I, Clinique des processus psychiques collectifs et individuels, Informatique : traitement de texte, Informatique : traitement de données

-UE4 : Stage : 1 au choix parmi : Analyse de la pratique, Analyse de la demande et mise en œuvre

-UE5 : Travail d'étude et de recherche : Analyse des pratiques de recherche

Semestre 8 : 5 UE/30 ECTS

-UE1 : Théories en tronc commun : Questions actuelles, Langue vivante

-UE2 : Théories : 2 au choix parmi : Psychologie cognitive appliquée, Aspects médicaux et psychologiques du vieillissement, Attitudes, opinions et comportements, Risques et identités, Problématique de l'échange en psychologie clinique, Psychopathologie de l'enfant : théorie

et clinique analytiques

-UE3 : Méthodologie et technique : 2 au choix parmi : Neuropsychologie clinique des syndromes démentiels, Analyses multidimensionnelles et applications informatiques, Méthodologie de l'enquête, Méthodes cliniques d'investigation et de diagnostic II, Pathologie et société

-UE4 : Stage : 1 au choix parmi : Analyse de la pratique, Analyse-Interprétation-Restitution

-UE5 : Travail d'étude et de recherche : Analyse des pratiques de recherche

Semestre 9 : 3 UE/35.5 ECTS

-UE1 : Problématiques de terrain : Questions actuelles II, Représentations sociales II, Epistémologie et théories de l'opinion, Domaines, lieux et modes d'intervention, Etudes de cas, Langue vivante (anglais)

-UE2 : Méthodologie d'intervention sur le terrain : Techniques de l'enquête quantitative, Techniques de l'enquête qualitative, Traitement des données de représentations

-UE3 : Droit et organisation : Questions éthiques et de droit liées à l'enquête, Psychologie du travail, Droit du travail

Semestre 10 : 1 UE/24.5 ECTS

-UE1 : Psychologue-chargé d'études : analyse réflexive de la pratique : Encadrement pédagogique du stage, apports théoriques et analyse réflexive de la pratique.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-chercheurs et psychologues exerçant depuis au moins trois ans ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur, arrêté du 19 mai 2006 et décret du 27 juin 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel pour faire usage du titre de psychologue)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants-chercheurs et psychologues exerçant depuis au moins trois ans ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur, arrêté du 19 mai 2006 et décret du 27 juin 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel pour faire usage du titre de psychologue)
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants-chercheurs et psychologues exerçant depuis au moins trois ans ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur, arrêté du 19 mai 2006 et décret du 27 juin 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel pour faire usage du titre de psychologue)
Par candidature individuelle	X		Enseignants-chercheurs et psychologues exerçant depuis au moins trois ans ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur, arrêté du 19 mai 2006 et décret du 27 juin 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel pour faire usage du titre de psychologue)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants-chercheurs et psychologues

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 (J.O. du 27 avril 2002)

Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 (J.O. du 8 avril 2002) relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n°20081211 du 6 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Brest à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Observatoire des parcours de formation et d'insertion professionnelle de l'Université de Bretagne Occidentale
<http://www.univ-brest.fr/cap-avenir>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-brest.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Bretagne Occidentale - Brest : Bretagne - Finistère (29) [Brest]

Université de Bretagne Occidentale - Brest

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Brest : UFR Lettres et Sciences Humaines - Ségalen

Historique de la certification :

Créé en 2004, le Master Psychologie Sociale des Représentations : études qualitatives et quantitatives est le premier diplôme professionnel français consacré aux domaines d'application de la théorie des représentations sociales (élaborée par Serge Moscovici). Il est adossé au Centre de Recherches en Psychologie et est coordonné par le département de psychologie de l'Université de Bretagne Occidentale en partenariat avec l'Université de Rennes 2.